

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
**COMMUNE de THANVILLÉ**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 10 juillet 2020**

L'an 2020, le 10 juillet à 17h30, le conseil municipal de la commune de Thanvillé s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Patrick BUHL, Maire, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 6 juillet 2020.

**Présents :**

Mesdames Delphine BECK, Brigitte GAESLER, Nathalie KIEFFER-HAMPELÉ,  
Lisa LEFEVRE, Laurence MACQUART, Stéphanie SCHAAL.  
Messieurs Armand BAUER, Michaël DOLLÉ, Xavier GARRÉ, Michel KLEIN,  
Johan LENARDUZZI, Clément WENDLING.

**Absents :** M. Hubert JAEGER, Monsieur Sébastien ACHERÉ qui donne  
procuration à Monsieur Patrick BUHL.

Nombre de conseillers élus : 15, Présents : 13,  
Absents ou excusés : 2, Procurations : 1

Le conseil municipal après avoir délibéré désigne à l'unanimité  
Madame Lisa LEFEVRE, secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2020
2. Election des délégués et des suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020
3. Désignation du délégué local, collège des élus, au CNAS
4. Divers

**2020-6-1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2020**

Les conseillers approuvent le procès-verbal de la séance du 12 juin 2020.  
Madame KIEFFER-HAMPELE Nathalie précise que sa demande de participation à la commission Patrimoine-Environnement-Fleurissement ne figure pas sur le procès-verbal du 12 juin 2020 et confirme donc cette demande.

**2020-6-2. Election des délégués et des suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020**

Le procès-verbal est joint en annexe 1.

**2020-6-3. Désignation du délégué local, collège des élus, au CNAS**

La Commune adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale) par délibération du Conseil Municipal prise le 27 novembre 2007. Suite au renouvellement des conseils municipaux il convient de désigner les délégués locaux du CNAS dont la durée du mandat est calée sur celle du mandat municipal.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Désigne Monsieur Michel KLEIN en qualité de délégué local du collège des élus pour la période 2020-2026.

**2020-6-4. Divers**

- La commission Communication-Animation se réunira le mercredi 15 juillet à 19h
- La commission Bâtiments-Cimetière-Urbanisme se réunira le samedi 18 juillet à 8h00.
- Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux de l'organisation par l'espace Ados de la MJC LE VIVARIUM, d'une animation de rue à Thanvillé. Cette animation destinée à tout public aura lieu à l'aire de jeux et sur le parking de l'école, le mardi 21 juillet 2020 de 16h à 21h.
- Monsieur le Maire rappelle aux élus la possibilité de formation qui leur est offerte par le biais du DIF (Droit Individuel à la Formation), soit 20h/an pour les nouveaux conseillers et 100h jusqu'au 31/12/2020 pour les élus sortants.
- La 1<sup>ère</sup> réunion de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) aura lieu le mardi 28 juillet 2020. Les membres titulaires et suppléants nommés seront invités par courrier à y participer.

**POUR COPIE CONFORME**

Thanvillé, le 15 juillet 2020

Le Maire

Patrick BUHL